APPI Foncier Bénin

1ers résultats

Philippe Lavigne Delville, Honorat Edja atelier APPI, Ouaga, 31 oct 2012

Rappel des objectifs

- En articulation avec un projet plus large d'une anthropologie des réformes foncières rurales au Bénin (1992-2012)
 - Expérimentation des Plans Fonciers Ruraux comme outils de sécurisation foncière (1992-2003)
 - Passage à la politique de sécurisation foncière (1999-2007)
 - Mise en cause et réorientation vers la privatisation (2005-



Au plan national

- Affiner la période 1999-2007 (mise sur agenda de la réforme foncière rurale)
- Les rapports MCC/MCA/Ministère de l'urbanisme
- Le projet de Code Domanial et Foncier : contenus et processus

Au niveau communal

- Le déroulement des opérations PFR, dans les contextes sociopolitiques locaux
- Les premiers pas de la gestion foncière communale
- Deux sites : Ouessé (centre) et Aplahoué/Klouékanmé (sud-est)

Activités

Matinal Nº 3856 du 18/05/2012

- Suivi à distance de l'actualité
- Mission de terrain au Bénin sur les premiers pas de la gestion foncière communale (mai 2012) avec H. Edja
 - Ouessé et Aplahoué/Klouékanmé
 - Co-encadrement d'étudiants (Salomon, Boris)
 - Deux conférences, dont une « politique »
- Analyse du projet de CDF

Sécurisation des terres au Bénin

Le Ladyd pour une protection des droits fonciers locaux

locaux ou privatises / Politiques foncières rurales et enjeux de contrat social au Bénin». C'est le thème de la conférence publique tenue mercredi 16 mai 2012 à la bibliothèque de la Faculté des sciences agronomiques (Fsa) de l'Université d'Abomey-Calavl (Uac). Animée par Philippe Lavigne Delville. Agronome et Anthropoloque à l'institut de recherche an développement (Ird), cette conférence scientifique se veut une occasion de réflexions, mals aussi de contributions sur le foncier au Bénin dans une approthe socio-anthropologique. Selon le Professeur Roch Jongbo, Directeur du Laporatoire d'analyse des fynamiques sociales et du icveloppement er tre scientifique initiateur le l'évenement, la conféence aborde une question réoccupante et doit fournir le «nouvelles armes» aux tudiants et chercheurs tra-

riser les droits fonciers de sa présentation, essayé de disséquer la réforme foncière rurale que prone la la 2007-003 au Bénin, developpé la vision du «Livre blanc» et du projet de Code domanial et foncier et montré les enjeux et les risques de privatisation des terres au Bénin, «La seule propriété privée peut-elle rendre compte de façon satisfalsante des droits fonciers lecaux en milleu rural?», «Faut-Il articuler consensus social at droit étatique?», «Sortir du blocage post-colonial, oul mais comment?» Autant de questions constituent quelques centres d'Intérets du

débat qui s'est ouvert suite à l'exposé et auquel des députés, des représentants du ministère de l'Agriculture et certaines organisations telles que Phoppa et Synergle paysanne ont participé. Cette conférence, faut-il le rappeler, co-organisée par la Fsa est soutenue par le Centre béninois pour l'environnement et le développement écon mique et social (Cebedes) et l'organisation non-gouvernementale pour le Développement durable, le renforcement et l'autopromotion des structures communautaires (Degras).



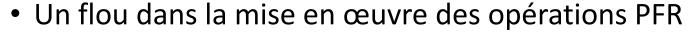
1ers résultats

Au plan national

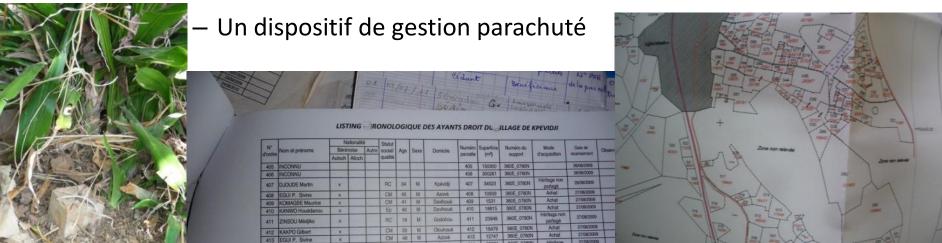
- Le « sauve qui peut » de la fin du projet MCA
 - Rattraper les morceaux des opérations de terrain
 - Les tentatives pour négocier une suite
- Le projet de CDF
 - Une fausse sortie du pluralisme des normes
 - Une double volonté de privatisation, au service des élites, et de reprise en charge par l'Etat
 - Questions sur le portage politique, un processus controversé et incertain
- Les tentatives de « mise en débat public »

Au plan communal

- Deux sites différents
 - Ouessé : chefferie, migrants, pasteurs
 - Aplahoué/Klouékanmé : fortes densités, marché actif



- Relations géomètres/équipes socio-foncières
- Le poids des « guides chaineurs »
- Un « taux de couverture » variable



Les objectifs politiques, explicites ou cachés Les choix juridiques Les catégories opérationnelles La rigueur des procédures et des outils La formation des équipes

Des dires des paysans aux droits légalisés

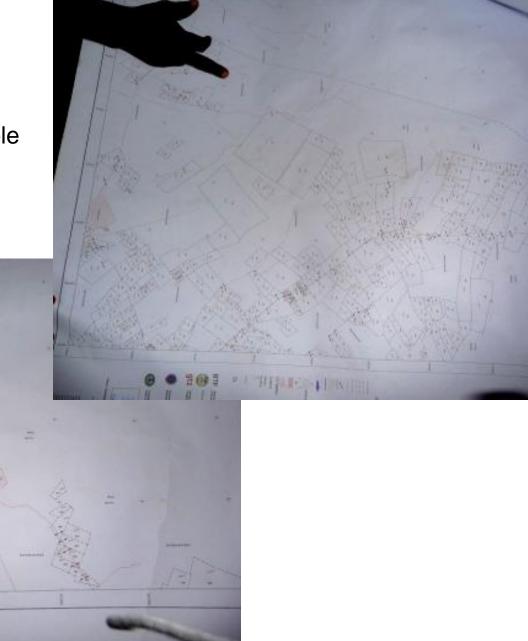
Sélection sociale et/ou spatiale des personnes enquêtées Les dires des enquêtés Le récit transcrit dans le PV Les droits traduits dans les fiches d'enquête Les droits transcrits dans les registres Les droits reconnus légalement dans les certificats

Les droits légaux interprétés par les différents acteurs

- Contexte socio-foncier local
- Perception locale des enjeux de la formalisation
- -Information donnée
- Instrumental isation par les acteurs locaux
- -Volonté d'exhaustivit
- é -Sensibilité aux risques d'exclusion
- d'exclusion -Pression à la productivité des équipes

- Perception des enjeux
- Pressions antérieures
- Contrôle social lors de l'enquête
- Pertinence du questionnaire
- Compétence des équipes
- Compétence et volonté des équipes
- Equilibre entre levé des limites et enquête sociofoncière
- -Pertinence des catégories standard - Compétence
- Compétence et volonté des équipes
- Cohérence des catégories avec les fiches d'enquête - Fiabilité de la transcription
- Cohérence entre catégories opérationnelles et catégories juridiques -Fiabilité de la transcription

Une cartographie peu lisible



Les 1ers effets induits du PFR

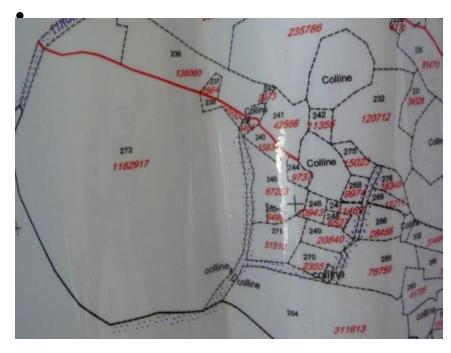
Ouessé

- Nombreux conflits de limite de terroirs
- La question des réserves foncières
- Des effets contrastés sur les Peuls sédentarisés

Dans le sud-ouest

- Dans le sud, accélération du marché foncier avant le passage des équipes
- Précarisation ou éviction de migrants installés de longue date

Une parcelle de 120 ha



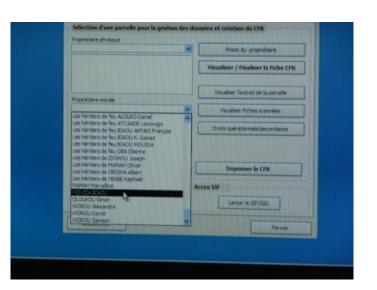


- La mise en route du dispositif de gestion foncière
 - Une incertitude sur le dispositif légal...
 - Au niveau de la commune
 - » Un intérêt varié
 - » Des adaptations locales
 - » Informatique et dossiers papiers
 - » La question de la délivrance des certificats



La documentation papier





Le SIF

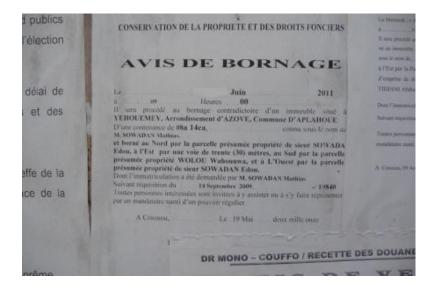




La formalisation des transactions foncières : Quelles procédures après le PFR ?



N	Contrats	Taxes retenues			Frais up	Observations
	Ohos	X≤tha	1ha< X ≤ 2ha	X>2ha	legalisation	
	Métayage	2,000	1 500	3 000	2 000	Légalisation des
3	Ball pour	1 500	2 590	4 000	2 000	qualité upples du contrat
	plantation d'alores	/			>	(500Fx4=2 000F)
3	Location	1/500	2 500	4 000	2 000	- L'amodiation est
13	Attentiation	2 508	5.000	-		une forme de location qui
K	1	1		8 000	2 000	requiert une
N	B: X designo la	superficie d	e la parcelle	,	7	autorisation administrative







- Au niveau villageois
 - Une demande pour les CFR ?
 - Une information foncière variable, souvent incomplète
 - Une maîtrise variée du dispositif
 - Les premières transactions ?

Conclusions provisoires

- Le même outil pour différentes politiques (cf. schéma)
- De la sécurisation à la privatisation : incertitudes sur la réussite du basculement
- Flou et amateurisme vs projet de contrôle des terres par les urbains et « gestion de la confusion »
- Les PFR « historiques » avaient des effets sur le marché dans le sud. Ces effets sont d'autant plus forts dans une logique de privatisation
- Des effets contrastés sur migrants et pasteurs, en fonction des contextes et des rapports avec les autochtones
- Des stratégies communales et locales très variées : des effets différenciés d'un même dispositif

Logique de *l'enregistrement*

PFR identification et formalisation des droits locaux faisant consensus Logique de la sécurisation des droits locaux

A/ Le certificat foncier comme étape transitoire vers l'immatriculation

B/ Le certificat foncier comme nouveau statut de la propriété privée (ind. ou coll.), durablement complémentaire à l'immatriculation

C/ Le certificat foncier comme nouveau statut juridique, recouvrant une large gamme de droits fonciers locaux (ind. ou coll.), durablement complémentaire à l'immatriculation

D/ Le certificat foncier comme reconnaissant une large diversité des droits (ind. et coll.), sur les terres et les ressources naturelles, durablement complémentaire à l'immatriculation

I. Administration **publique** des certificats : par un dispositif national déconcentré et provisoire

II. Administration publique des certificats, par un dispositif décentralisé à l'échelle des communes, les comités villageois étant intégrés au dispositif communal

III. Gouvernance foncière locale par les comités villageois, articulée à une administration publique communale des certificats et une validation des règles de GRN par les communes

Perspectives

- Une mission début 2013 sur le processus national
 - Archives PGRN/PGTRN
 - Lien policy/politics autour du CDF
 - Le processus du CDF et les suites du projet MCA
- Approfondissement des études de cas
 - En cours (Boris, Salomon)
 - Elargissement à d'autres sites ? (en marge de l'étude d'impact BM)
 - Variantes dans les démarches : un site du projet ProCGRN ?
- Un stage sur les mobilisations de la société civile
 - Synergie paysanne et l'Alliance pour un code foncier équitable
 - En urbain?